

PRÉFACE

Quand l'amour entre deux êtres, deux parents, se termine devant les juges... Cent vingt-cinq mille divorces ont été prononcés en France en 2013 selon l'INSEE. Mais rarement ces désunions ont pour conséquence l'ouverture d'un procès aux assises pour enlèvement parental.

Depuis le dimanche 4 septembre 2011, Nathalie Barré reste sans nouvelles de son petit garçon. Mathis, 8 ans, n'est pas revenu du dernier week-end passé avec son père, Sylvain Jouanneau, maçon de 37 ans.

Nathalie Barré, qui réside près de Caen, a la garde de l'enfant depuis le divorce du couple prononcé en 2007. Un divorce à l'amiable qui n'en a que le nom tant Sylvain Jouanneau en conteste les modalités. Un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires : telle est la fréquence de ses droits de visite et d'hébergement qui donneront lieu à de nouveaux conflits avec son ex-femme, jusqu'à ce jour du 4 septembre.

Une semaine après sa rentrée en CE2, Mathis part le vendredi soir avec son père. Ils ne reviendront pas. Recherchés dans toute la France et à l'étranger, ils disparaissent tous les deux pendant trois mois. Trois mois d'angoisse et d'interrogations pour Nathalie Barré qui redoute un drame familial.

Sylvain Jouanneau est finalement interpellé le 9 décembre 2011 à Villeneuve-Lès-Avignon (Gard). Il est seul. Aussitôt présenté à un magistrat instructeur, le père refuse de dire où se trouve l'enfant. Il laisse entendre qu'il l'a confié à une tierce personne, que « ses frères musulmans » veillent sur son fils et que ses « complices sont sûrs et puissants ».

Placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Caen, ce père reste mutique. L'enquête révèle qu'il a préparé cet enlèvement de longue date, avec minutie. « Mathis ne serait que l'objet de sa vengeance à l'encontre de son ex-femme qu'il accuse de trahison », selon le procureur.

En juin 2015, Sylvain Jouanneau comparaît devant la cour d'assises du Calvados pour « enlèvement et séquestration de mineur de 15 ans » ainsi que pour « menaces de mort » à l'encontre de sa dernière compagne.

Mathis est toujours porté disparu. Où est-il ? L'enjeu du procès est de répondre à cette énigme, certainement la plus importante en Normandie après l'affaire Godard.

Trois ans et demi après les faits, les silences de ce père laissent place aux doutes, aux fantasmes et aux avis de chacun, car personne n'a vu Mathis depuis le 4 septembre 2011. Personne !

Nathalie Barré recherche son fils, son « petit bonhomme », son « petit père », dit-elle en parlant de lui : tel est le combat de sa vie.

I

Je suis prête. En ce lundi 1^{er} juin 2015, c'est le jour J. Non loin des célèbres plages du débarquement en Normandie, il est encore question de guerre. De ma guerre. Ma guerre pour retrouver mon fils Mathis. Ce matin, dans ce palais de justice de Caen, c'est bien le jour J : le jour Jouanneau, du nom de mon ex-mari. Dans quelques instants, il sera présenté à la cour d'assises du Calvados, il fera son entrée dans le box réservé aux accusés.

Il n'est pas encore apparu dans cette pièce blanche et orangée, froide, impersonnelle. Pour le moment, seules les longues robes noires des avocats, des huissiers et des greffiers valsent dans ce décor glacial. Je l'attends. Son banc est vide. Je fixe la porte encore fermée en arrière-plan. Il arrivera par ici. Je ressens une tension tout autour de moi, une effervescence. Assise sur le banc des parties civiles, je suis terrorisée. Je tremble.

Alain, mon compagnon me tient la main. Ma mère, mon beau-père et ma tante sont à mes côtés. Vincent, mon fils aîné, est juste derrière moi. Thomas, mon cadet, est à l'hôpital, mais je sais qu'il me soutient par la pensée. Alors, pour moi, mes deux grands enfants sont bien là ! Déterminés à montrer leur attachement à leur demi-frère, ou plutôt leur frère disparu. S'ils n'ont pas le même père que Mathis, ils ont la même peine.

Bien sûr, je vois mes amis, des connaissances. Leur présence me réchauffe le cœur.

Au premier rang, juste devant moi, mon avocate Aline Lebret a pris place. Tête penchée sur le dossier qu'elle connaît par cœur, elle est concentrée autant que je le suis.

La salle s'est remplie si vite à l'ouverture des portes que l'on pourrait se croire à un spectacle. J'aperçois de nombreux visages qui ne m'évoquent rien. Des curieux ? C'est étrange. Que viendraient faire en ce lieu des inconnus ? Et tous ces journalistes qui se pressent pour être aux premières loges. Ils sont si nombreux. Une véritable meute. Ils fourmillent dans la salle d'audience. Caméras sur l'épaule ou au poing, micros à la main, ils vont d'un côté à l'autre. Un petit tour vers le banc de la partie civile, un petit tour du côté du box. Ils se préparent. Ils veulent que je dise un mot. Non, je réserverai ma parole à la cour. Je les déçois certainement. Je m'en fous. Alors, ils reprennent leur ronde dans la pièce.

Je suis étonnée de voir toute cette presse, tous ces caméramen, tous ces reporters. Qu'attendent-ils tous ? Que Jouanneau parle ? Il se taira. Il ne dira pas où se trouve Mathis. J'en suis persuadée. Bien sûr, au fond de moi, j'ai cet espoir qu'il daignera se confier pour qu'enfin je puisse serrer dans mes bras mon petit bonhomme, mon fils. Mais je ne me fais aucune illusion. Je serais bien trop déçue si je fondais toute mon espérance sur ses confidences, voire ses confessions. Je tomberais de trop haut. Je préfère assister à son jugement sans attendre la moindre révélation. Il a pourtant promis qu'il y en aurait. J'en doute !

Il suffirait qu'il parle pour que mon calvaire prenne fin. Ce mutisme est inexplicable, inexplicable. Pour certains, c'est le signe qu'il a commis l'irréparable. Je ne le crois pas. Je ne veux pas y croire. Combien de fois ai-je entendu cette question : « Mais pourquoi ne dit-il rien ? » Si seulement j'avais la réponse ! La justice l'obtiendra peut-être.

Jouanneau sera sans doute éprouvé par quatre jours de procès. J'espère qu'il sera malmené, montré du doigt, accablé, abattu. Que la justice fasse son travail !

Une sonnerie retentit. Une voix lance à l'assemblée :

— La cour ! Veuillez vous lever !

Voilà, j'y suis.

— Debout !

La présidente de la cour d'assises, suivie de deux assesseurs, entre.

— L'audience est ouverte ! s'écrie-t-elle en s'asseyant. Faites entrer l'accusé !

Le moment tant attendu est arrivé. Jouanneau ne peut plus se carapater. Il va devoir faire face aux magistrats, à la vérité, à l'ignominie de ses agissements. Cette porte que je fixe depuis si longtemps s'ouvre enfin. Jouanneau apparaît, escorté par deux policiers qui lui ôtent les menottes. Tous les journalistes ont braqué caméras et appareils photo sur lui. Il est mitraillé. J'entends les déclics. Je vois les flashes. Il est là. Mon cœur bat la chamade.

Je ne l'ai pas revu depuis des mois, depuis sa dernière tentative d'appel devant la chambre de l'instruction. Il a visiblement soigné son apparence depuis cette entrevue. Quand les reporters s'écartent, j'aperçois plus de détails. Sa barbe est épaisse et entretenue, ses cheveux bruns sont longs et attachés, impeccablement coiffés, tirés, voire lissés. Sa queue de cheval tombe bien en dessous de ses épaules. Il porte une chemise bleu ciel, dont le col est largement ouvert. Pour une fois, Jouanneau n'a pas ses grosses lunettes.

Je le nomme Jouanneau, aujourd'hui. Autrefois, je l'appelais Sylvain. Mais je ne peux plus le désigner ainsi, par son prénom ; ce serait une façon de l'humaniser, de le respecter. « Monsieur Jouanneau » ? Non plus. Ce serait lui faire trop d'honneur. Jouanneau suffira donc.

C'est son heure. Non pas son heure de gloire ou de célébrité devant tous ces médias, non pas l'heure d'avoir une tribune pour exposer ses souffrances, non pas l'heure de se poser en victime, mais il est l'heure de rendre des comptes.

Alors, je le fixe. Je cherche son regard. Je ne suis pas effondrée. Bien au contraire, je vais lui montrer que je suis forte, debout et déterminée !

Nos regards se croisent enfin : une erreur de sa part, car je l'assassine. Mes yeux lui crient toute la haine qu'il m'inspire. Oui, j'ai envie de lui arracher les yeux ; oui, j'ai envie de le traîner par les cheveux ; oui, j'ai envie de l'étrangler ; oui, j'ai des envies de meurtre, de le mettre sur une place publique ou sur un rond-point pour que la population lui jette des pierres ! Qu'on le brûle vif ! Qu'on le maltraite ! Qu'on l'emmène à Guantanamo, tout d'orange vêtu ! Qu'on le pende par les pieds dans la cave pour le faire mourir à petit feu ! Qu'il souffre autant que je souffre ! Qu'on le torture autant qu'il torture mon âme et mon cœur de mère !

Bien sûr que je ne commettrai jamais ces actes répréhensibles, et je n'appelle personne à les commettre en mon nom, mais qu'il est bon d'évacuer ma haine par ces pensées macabres qui vont à l'encontre de tous mes principes moraux.

Le soulagement est éphémère. A-t-il compris mon message ? Car, pendant ces quatre jours de procès, je le regarderai avec la même intensité. Je ne lâcherai rien.

Toute la salle pose les yeux sur lui. Le sujet de tant de curiosité est là. Quelques messes basses se font dans les rangs, probablement des échanges d'opinions : « Oh ! je ne le voyais pas comme ça ! » ; « Ça ne doit pas être facile pour son avocate ! »

Elle est justement devant lui. Elle lui tourne le dos pour faire face à la cour. Comment peut-on défendre un

tel homme ? Je sais bien qu'elle n'a pas un rôle facile. J'espère simplement qu'elle fait son métier et qu'elle n'accorde aucun crédit à son client. Comment pourrait-elle cautionner le fait de cacher un enfant à sa mère ? Elle, une femme ! Comment pourrait-elle admettre qu'un enfant soit confié à « une tierce personne » et privé de ses deux parents ? Comment pourrait-elle justifier les actes de Jouanneau ?

Il n'y a rien à défendre, aucun droit, aucun comportement. L'unique être à défendre ici, c'est Mathis !

Je ne pense qu'à lui : mon petit bonhomme. Où peut-il bien être ? Avec qui ? Reçoit-il au moins un peu d'amour ? Peut-il être heureux ? Cela fait maintenant plus de 1300 jours que je ne l'ai pas vu. Je ne les compte pas au quotidien. À quoi bon ? Je me ferais encore plus de mal. Mais les jours, les mois, les années passent. C'est fou ! Comment peut-on en arriver là ?

Maintenant que le silence s'est fait, l'audience peut commencer. Le tirage au sort des jurés démarre. La première personne appelée est une femme. À peine s'est-elle levée de son siège pour rejoindre les magistrats que l'avocate de la défense la récuse. Évidemment, le camp d'en face fera en sorte qu'il n'y ait pas trop de femmes dans le jury : des mères ne pourraient que trop bien imaginer ce que je peux ressentir. La sélection continue. Finalement, le jury sera paritaire.

J'observe encore autour de moi. Sur une table, l'énorme dossier d'instruction, 9000 pages, des pièces à conviction. Parmi elles, la colonne centrale d'un ordinateur, des documents en tous genres sous enveloppes scellées. Des cartons entiers sont remplis. Contrairement à d'autres procès en assises, il n'y a pas d'arme du crime présentée à la cour. Aujourd'hui, l'arme est psychologique. L'arme du crime est l'accusé lui-même. L'avocat général est à ma droite. Perché. Bras croisés. Cheveux gris. Son regard en dit long.

Jouanneau n'a pas encore prononcé un mot, et le magistrat semble déjà agacé. Oh ! je crois que nous allons nous entendre. Nous sommes sur la même longueur d'onde. J'ai hâte de découvrir la fougue qu'il peine à dissimuler sous sa robe rouge qui épouse son corps replet.

Le parement de cet uniforme si spécial est une sorte d'hermine mouchetée qui lui confère l'autorité. Alors, je compte sur lui pour faire craquer Jouanneau.

Il en est capable. Je sais qu'il voulait représenter le ministère public dans cette affaire et qu'il n'aurait laissé sa place à personne d'autre. Il doit estimer qu'il est en mesure d'obtenir des résultats.

La présidente de la cour d'assises doit avoir une cinquantaine d'années. Sa voix est à la fois douce et rocailleuse, comme si elle avait un chat dans la gorge. Je prie surtout pour qu'elle ait un lion dans ses entrailles et qu'elle fasse cracher le morceau à l'accusé, elle aussi !

Elle revêt une longue robe noire avec des manches rouges. Je ne peux penser qu'à Mathis. Le rouge est sa couleur préférée. C'est d'ailleurs avec un tee-shirt rouge qu'il est parti à l'école le 2 septembre 2011, le dernier jour que j'ai passé en sa compagnie.